



L'âge au décès

Par Jacques Blaquière, généalogiste

Nos ancêtres des 17^e et 18^e siècles ne vivaient pas tous comme nous en fonction des calendriers : jour, date, mois, année. Ce sont la plupart du temps les fêtes religieuses ou païennes qui servaient de références chronologiques à la population. Seul les notables et les clercs religieux se servaient des dates réelles dans la rédaction des documents. On pouvait naître le lendemain de La Toussaint, payer une dette à La Saint-Michel, se fiancer à la surveillance de Noël et mourir le lendemain de la Quasimodo. Toutes les fêtes religieuses de l'année servaient de dates. Pourquoi?

Jusqu'en 1763, la religion catholique était la seule religion légale dans la colonie. Environ 75% de la population ne savait ni lire, ni écrire. L'Église catholique exerçait son autorité exclusive en vertu d'un décret royal et les paroisses étaient à la fois des agglomérations civiles et religieuses. C'est généralement le curé de la paroisse qui servait d'arbitre dans les conflits et qui représentait ses ouailles auprès des autorités. C'est seulement vers 1850, qu'on instaurera le système actuel des mairies et des municipalités. Vu le passé religieux du Québec, on comprend pourquoi tant de municipalités portent encore un vocable de Saint-Ceci ou Sainte-Cela. Après 1763 ont été créés les premiers accommodements raisonnables pour les nouveaux immigrants anglais protestants. On a fait des noms composés avec les saints noms de lieux catholiques. Saint-Rémi-de-Tingwick, Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Germain-de-Grantham, Sainte-Bibiane-de-Shipton, Saint-Georges-de-Windsor, etc., etc.

Nos ancêtres décédaient souvent dans une autre paroisse que celle de leur naissance. Il devenait donc difficile pour la famille qui ne savait pas lire un calendrier de donner l'âge exact du défunt ne connaissant que la fête religieuse de sa naissance. On y allait donc d'une approximation. C'est ainsi qu'on trouve des actes de sépultures où des défunts de 35 ans sont déclarés avoir 60 ans et d'autres de 95 ans, avoir 70 ans. C'est souvent le célébrant qui évaluait l'âge du défunt selon l'état de sa dépouille. Donc, ce qui semble une erreur sur l'âge réel est en fait un indice intéressant sur l'apparence physique de nos ancêtres à la fin de leur vie.

20140709 – J.B.

© Jacques Blaquièrre 1946- —